



APPEL A PROJET - RÉSIDENCE DE MEDIATION/COCREATION
SEPTEMBRE/OCTOBRE 2021 - ARTS PLASTIQUES

THEMATIQUE La Biodiversité du verger, patrimoine naturel

PRESENTATION

L'artiste est accueilli dans un logement-atelier de l'ancienne ferme rénovée NEKaTOENEa, située au Domaine d'Abbadia à Hendaye, site naturel protégé de la corniche basque et propriété du Conservatoire du Littoral. L'environnement de cette résidence offre une diversité de milieux naturels (littoral, prairies, forêt, verger, patrimoine bâti...) et de thèmes d'investigations scientifiques (géologie, faune, flore, environnement...). De par sa situation géographique, au Pays Basque, entre France et Espagne, à la limite entre continent terrestre et espace océanique, la résidence est également influencée par les notions de frontières (interétatiques, linguistiques, géographiques).

Le programme de résidences NEKaTOENEa est développé et géré par le CPIE LITTORAL BASQUE. Association portant le label national de Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement, dont les activités sont encadrées par une équipe de salariés et avec le soutien de membres bénévoles, œuvrant dans les domaines de la science, de la culture et de l'éducation.

La résidence de médiation/cocréation reçoit le soutien du Ministère de la Culture, DRAC Nouvelle Aquitaine.

nekatoenea.cpie-littoral-basque.eu, cpie-littoral-basque.eu

SPECIFICITE

Cette résidence thématique est dédiée à la médiation/cocréation, avec une attention particulière portée à l'intégration d'un public parent/enfant (1-4 ans) dans le projet artistique. Des ateliers proposés devront prendre en compte d'une manière interactive et dans le partage parents/enfants :

- un travail avec une classe d'une école de maternelle de la ville d'Hendaye
- un travail avec un groupe d'adultes et d'enfants de Trait d'union.

L'artiste sera immergé dans le lieu et bénéficiera du premier mois de résidence pour la recherche et la préparation des interventions qui seront mis en place durant le deuxième mois. L'artiste aura accès au verger et au centre de ressources et sera mis en contact avec des personnes ressources de la commission Biodiversité du CPIE Littoral basque et responsable du verger.

Chaque groupe bénéficiera des animations nature avec le responsable du patrimoine, dont l'artiste est invité à participer. Récolte des pommes – fabrication de jus, découverte de la biodiversité du verger.

Les interventions ont lieu sur le Domaine d'Abbadia entre la résidence Nekatoenea et le verger. Des séances ponctuelles au centre sont envisageables.

LE PUBLIC *Merci de bien prendre en compte les âges du public pour adapter vos propositions !

1. Public scolaire/maternelle : une classe de l'école Hendaye ville, un groupe de 20 à 25 enfants

2. Un groupe parents/enfants de 1 – 4 ans de l'association Caminante. 6 – 15 personnes.

Sous l'égide de l'association Caminante, Le Trait d'Union est un lieu d'accueil et d'accompagnement éducatif qui accueille parents/enfants jusqu'à 6 ans dans un espace convivial et ludique respectant les principes de la libre adhésion et de l'anonymat. Son utilité sociale et sa mission du service est de donner une place à l'enfant et à la famille dans notre société afin que l'enfant devienne un être social et prévenir les situations pouvant engendrer des difficultés du développement de l'enfant, d'intégration sociale. Une double mission de prévention et d'éducation centrée sur l'accompagnement de la relation parents/enfant jusqu'à 6 ans, à différents moments de la petite enfance et lors de périodes critiques ou difficiles qui menacent l'équilibre familial. Il a pour mission de soutenir les compétences parentales et celles de l'enfant dans l'élaboration du lien. Le service est ouvert à toutes les familles et fonctionne sur les principes de la libre adhésion, de l'anonymat et de la mixité sociale et culturelle. Il est gratuit et privilégie l'échange et la convivialité au travers de l'implication active des familles.

THEMATIQUE 2021 : La Biodiversité du verger, patrimoine naturel

Cette année, une thématique spécifique doit être prise en compte en lien avec le verger conservatoire du Domaine d'Abbadia qui a la particularité d'être implanté dans une prairie au bord de l'océan. Ce n'est pour autant ni réellement une prairie, ni un bois. Protégé des embruns, il abrite des variétés fruitières rustiques, locales et anciennes de cerisiers, pruniers, néfliers et d'une centaine de variétés anciennes de pommiers, qui sert d'une part à la fabrication sur la place du jus de pommes et du cidre et d'autre part à sensibiliser le grand public au patrimoine du territoire.

Même si nous y récoltons chaque année une certaine quantité de pommes, le verger conservatoire n'a pas vraiment vocation à exploiter les fruits mais est surtout un espace de biodiversité riche. Il s'attache à protéger les espèces qui y vivent et il a été mis en place pour maintenir en vie un patrimoine en voie de disparition. Des variétés plus anciennes y sont plantées : c'est une mémoire vivante, riche d'une belle diversité.

C'est un milieu différent qui compte à la fois les espèces dites « productives » et les espèces « ressources », qui sont essentielles à sa survie. Les espèces ressources permettent de participer à la décomposition des végétaux, pour un enrichissement de la terre ou à lutter contre les nuisibles. Elles sont également connues pour favoriser la pollinisation, en attirant les butineurs comme les abeilles, bourdons ou papillons. Les oiseaux et d'autres insectes aussi y trouvent leur nourriture dans les arbres et le sol et participent à

l'écosystème du verger. Vocation à la fois pédagogique, culturelle, promotionnelle, expérimentale et scientifique, tel est le but du verger-conservatoire.

CONDITIONS

Cette résidence de deux mois s'adresse à tout artiste professionnel international maîtrisant la langue française, ayant un parcours artistique déjà affirmé et ayant de l'expérience dans l'éducation et/ou l'enseignement artistique et/ou la cocréation et le travail avec un public enfant entre 1 et 4 ans.

L'artiste sera présélectionné sur dossier de candidature où il/elle devra fournir dans sa note d'intention une proposition « d'ateliers » envers un public parents/enfants permettant de concevoir une œuvre collective sur la thématique imposée.

Par le biais d'interventions régulières menés par l'artiste, le groupe aboutira à une ou plusieurs créations individuelles et une création collective. Au delà de la pratique artistique, il s'agit de partager des moments privilégiés pour découvrir une démarche artistique et d'élaborer ensemble un projet par la découverte de la biodiversité du patrimoine naturel du Domaine d'Abbadia.

- 40H interventions artistiques avec Trait d'Union.
- 10H interventions artistiques avec un public scolaire/maternelle de la commune d'Hendaye

Le travail réalisé en parallèle avec les scolaires intégrera la restitution finale et donnera lieu à une rencontre « Goûter » pour tous les participants.

L'artiste sélectionné peaufinera son projet sélectionné avec les éducatrices /responsables du groupe et la chargée du programme de résidence en amont de sa venue et durant le premier mois de résidence.

MEDIATION ENVERS LE GRAND PUBLIC

3 rencontres grand public avec l'artiste sont prévues durant la résidence. Une rencontre en début de la résidence, des portes ouvertes afin de découvrir le projet en cours et une restitution en fin de résidence. L'artiste est accompagné dans ces rencontres par la chargée du programme de résidence.

PERIODE ET DUREE

Du 1^{er} septembre au 29 octobre 2021

Un calendrier des interventions précis sera élaboré avec l'artiste et les différents publics en amont de sa venue en résidence.

DOTATION

Un total de 6670 € TTC *sera attribué à l'artiste comprenant :

- 1200 € TTC de bourse de recherche
- 50h/60 € d'interventions pour un total de 3000 € TTC

- 2h/60 € d'interventions/présentation finale pour un total de 120 € TTC
 - 400 € TTC prise en charge des déplacements aller/retour résidence et durant le temps de résidence.
 - 400 € TTC de participation à l'achat de matériel pour les interventions.
 - 500 € TTC bourse de production de l'œuvre.
 - 1050 € TTC (comprenant 550€ TTC pour la conception graphique et 500€ TTC impression) pour l'édition d'une affiche, dépliant, témoignage du projet réalisé. La moitié des exemplaires revient à la structure afin d'en faire la promotion auprès des partenaires culturels.
- *sous condition d'obtention de tous les financements.

Frais à la charge de l'artiste :

- Les frais liés à la vie courante (nourriture, déplacements et transports durant la résidence....).
- L'artiste devra souscrire obligatoirement une assurance responsabilité civile et locative pour la durée de son séjour.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Mise à disposition de :

- un logement en duplex, dans la maison Nekatoenea située au cœur du Domaine d'Abbadia,
- un espace de création pour l'artiste, atelier non équipé de 36m², attenant à l'appartement,
- accès wifi (limité à 50 Go),
- accès à un espace atelier avec « petit matériel » pour l'accueil du public,
- accès à une machine à laver dans la maison Larretxea.
- Les frais des flux (eau, électricité, wifi) sont pris en charge par la ville d'Hendaye.

L'appartement et le lieu de création étant situés au cœur même du site naturel protégé obligent l'artiste à se conformer strictement au règlement du Domaine (voitures, vélos et chiens sont interdits).

Merci de noter que la capacité de l'appartement ne permet pas d'accueil de collectifs mais peut être possible pour un binôme. Dans le cas d'une candidature en binôme les frais alloués restent identiques et devraient être partagé.

Aucun matériel informatique n'est mis à disposition.

Une voiture est indispensable étant donné le contexte de la résidence.

SELECTION

L'artiste sera sélectionné par un jury constitué de professionnels de l'art, du partenaire et de membres du CPIE LITTORAL BASQUE.

CRITERES

- Les motivations qui animent la candidature de l'artiste.
- L'exigence et l'originalité de la démarche artistique.
- La pertinence du dossier de candidature et de l'attention portée aux ateliers avec le public et la cocréation.

CALENDRIER DE SELECTION

- Date de diffusion : début mars 2021
- Date limite de réception des dossiers de candidature : 30 mai 2021 à minuit
- Jury : fin juin 2021

COMMENT POSTULER

- Envoyez votre note d'intention avec des pistes d'interventions (3 pages A4 maximum) au format PDF et en la nommant par votre NOM_Prénom_candidature.
- Joindre votre portfolio qui doit inclure : un texte de votre démarche artistique, votre CV et des images de vos œuvres. Limitez le poids du document et enregistrez le document avec NOM_Prénom_portfolio.
- Envoyez-le tous à : nekatoenea.residence.mediation@gmail.com (boite mail dédiée uniquement à la compilation des dossiers) en indiquant comme « sujet » du mail votre : NOM_Prénom.
- Dans les jours suivant la réception de votre dossier, vous recevrez un mail confirmant l'enregistrement de votre candidature.
- Les dossiers incomplets ou mal remplis ne seront pas étudiés, merci de vérifier vos documents avant l'envoi.
- Contacts et informations complémentaires : eroloff@hendaye.com